

S'INSCRIRE

15, rue Rieux
92517 Boulogne Cedex
Tél : 01 41 10 26 31
l.relmy@ifis.fr

PHARMA-SANTE

LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT VILLE ET HÔPITAL

Séminaire organisé avec la Direction Accès, Economie et Export du Leem

Avec la présence effective, pour le CEPS, du Président Philippe BOUYOUX, du Dr Jean-Patrick SALES, Vice-Président en charge du médicament, de Stéphanie CHORT, Rapporteur Général et pour la DGE de Michel RAO, Directeur des projets Santé à la DGE.

Politique conventionnelle : points de discussion

- Suivi de l'application de l'accord cadre (enquête du Leem)
- Nouvelle doctrine sur les médicaments Orphelins
- Adapter l'accord cadre à l'accès direct
- Crédits CSIS
- Les déclarations obligatoires (déclaration des aides publiques au 31 janvier, Brevets et futurs produits au 31 mars)
- Conditions des hausses de prix selon l'article 28

Bilan 2020-2022 et objectifs 2022 du CEPS en termes de régulation économique et financière.

- La régulation financière :
 - Perspectives de la clause de sauvegarde en 2021. Les remises exonératoires.
 - LFSS 2022 : que veut dire une clause de sauvegarde annoncée à l'avance ?
 - Comment optimiser la prévision ?
 - Comment optimiser la déclaration et le recouvrement ?
 - Les remises liées à l'accès précoce et usage compassionnel.
- La régulation économique :
 - Baisses de prix, maîtrise médicalisée, remises : comment ont évolué les leviers de régulation ?
 - CEPS : dernier rapport d'activité / Leem : perspective historique sur 10 ans
 - Comparaisons internationales : Etude EY de comparaison des budgets régulés de médicaments en Europe
 - Quelle régulation économique pour 2022 ? Les commandes de la LFSS / Les prévisions de marché / La politique du CEPS

La croissance du marché du médicament et sa régulation

- Un écart de 10 points entre la croissance du marché et celle du budget régulé des médicaments est-il tenable sur le long terme ?
- Le budget des médicaments est-il adapté aux besoins (innovation, médicaments essentiels, vieillissement de la population...)?
- Existe-t-il un risque de « bulle économique » ?
- Quelle issue ?



PROGRAMME

MATINÉE

8h30 Accueil café et enregistrement des participants

9h00 **Allocution d'ouverture**

Philippe LAMOUREUX | Directeur Général du Leem

Modération de la journée : Dr Eric BASEILHAC |
Directeur Accès, Economie et Export du Leem

9h30 **Politique Conventiennelle : points de discussion**

- Suivi de l'application de l'accord cadre (enquête du Leem)
- Nouvelle doctrine sur les médicaments Orphelins
- Adapter l'accord cadre à l'accès direct
- Crédits CSIS
- Les déclarations obligatoires (déclaration des aides publiques au 31 janvier, Brevets et futurs produits au 31 mars)
- Conditions des hausses de prix selon l'article 28

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Jean-François BROCHARD | Président de la Commission stratégique du Leem « Croissance, régulation et politique conventionnelle » | Président de Roche Pharma France

Philippe MAUGENDRE | Président de la Commission experte transverse «Affaires juridiques, fiscales et conformité» du Leem | Directeur des Politiques Publiques | SANOFI

Catherine RAYNAUD | Présidente du Comité Maladies Rares du Leem | Directeur des Affaires Publiques | Pfizer

Questions-Réponses

10h30 **Pause-café**

Modalités de suivi du stagiaire :

- Prérequis : Aucun -

- Oas d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

- Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

11h00 **Politique Conventiennelle : points de discussion (suite)**

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Michel RAO | Directeur des projets Santé | Sous-Direction des Industries de santé, des biens de consommation et de l'agro-alimentaire | Service de l'Industrie | Direction générale des entreprises (DGE) | Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

Jean-François BROCHARD | Président de la Commission stratégique du Leem « Croissance, régulation et politique conventionnelle » | Président de Roche Pharma France

Philippe MAUGENDRE | Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur des relations avec les associations professionnelles | SANOFI

Catherine RAYNAUD | Présidente du Comité Maladies Rares du Leem | Directeur des Affaires Publiques | Pfizer

Questions-Réponses

12h00 **Bilan 2020-2022 et objectifs 2022 du CEPS en termes de régulation économique et financière.**

La régulation financière 2022

- Perspectives de la clause de sauvegarde en 2021. Les remises exonératoires.
- LFSS 2022 : que veut dire une clause de sauvegarde annoncée à l'avance ?
- Comment optimiser la prévision ?
- Comment optimiser la déclaration et le recouvrement ?
- Les remises liées à l'accès précoce et usage compassionnel

Stéphanie CHORT | Rapporteur Général | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Juliette MOISSET | Directeur des Opérations Economiques | Direction Accès, Economie et Export | Leem

Damien DORIZON | Pricing and Reimbursement Director | Novartis

Questions-Réponses

13h00 **Déjeuner/Bufferet d'échanges**

APRÈS-MIDI

14h15

Bilan 2020-2022 et objectifs 2022 du CEPS en termes de régulation économique et financière.

La régulation économique

- Baisse de prix, maîtrise médicalisée, remises : comment ont évolué les leviers de régulation ?
 - CEPS : dernier rapport d'activité
 - Leem : perspective historique sur 10 ans
- Comparaisons internationales
 - Etude EY de comparaison des budgets régulés de médicaments en Europe
- Quelle régulation économique pour 2022 ?
 - Les commandes de la LFSS
 - Les prévisions de marché
 - La politique du CEPS

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Corinne BLACHIER-POISSON | Présidente d'AMGEN France | Présidente d'Agipharm et chef de la famille américaine au CA du LEEM

Delphine LANSAC | Directrice Accès au Marché France | Sanofi

Juliette MOISSET | Directeur des Opérations Economiques | Direction Accès, Economie et Export | Leem

Arnaud LAFERTÉ | Associé, Responsable de l'activité Health Sciences & Wellness | EY-Parthenon France

Questions-Réponses

15h45

Pause-café

■ QUI EST CONCERNÉ :

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs et Responsables Affaires Economiques
- Directeurs Market Access
- Pharmaciens Responsables
- Responsables Dossiers Economiques
- Responsables Hôpital
- Directeurs et Responsables Affaires Réglementaires
- Responsables Stratégie
- Responsables Affaires Publiques
- Responsables Relations Gouvernementales
- Directions Juridiques
- Cabinets d'avocats
- Prestataires

16h00

La croissance du marché du médicament et sa régulation

- Un écart de 10 points entre la croissance du marché et celle du budget régulé des médicaments est-il tenable sur le long terme ?
- Le budget des médicaments est-il adapté aux besoins (innovation, médicaments essentiels, vieillissement de la population ...) ?
- Existe-t-il un risque de « bulle économique » ?
- Quelle issue ?

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Jean-François BROCHARD | Président de la Commission stratégique du Leem « Croissance, régulation et politique conventionnelle » | Président de Roche Pharma France

Nicolas BOUZOU | Economiste - Directeur de la société d'études économiques Asterès et maître de conférences à Sciences Pô

Gérard de POUPOURVILLE | Professeur - ESSEC Business School

Questions-Réponses

17h00

Conclusions de la journée

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Eric BASEILHAC | Directeur Accès, Economie et Export | Leem

17h15

Fin des travaux

Pour répondre à vos demandes et à vos préoccupations, l'Ifis ouvre en parallèle de chaque Séminaire organisé en présentiel, une version distancielle (e-Séminaire) : chaque Séminaire sera désormais un rendez-vous à la fois physique et également virtuel.

Bien entendu, nous respecterons toutes les mesures sanitaires en vigueur pour vous accueillir et préserver la santé de chacun.

En savoir plus sur notre site : <https://www.ifis.fr/la-regulation-economique-du-medicament-ville-et-hopital-1>

S'inscrire en ligne ... https://www.ifis.fr/ifis/ECOM22/seminary_registration

Lieu de la formation : **Salons du Pavillon Royal**

Tel : 01 58 01 11 11

Mail : info@pavillon-royal.paris

Adresse : Carrefour du bout des lacs / Croisement route de Suresnes et route de la Muette - 75016 Paris

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : pour tous renseignements et pour préparer votre venue dans les meilleures conditions, merci de nous appeler au préalable.



Pour tout renseignements, nous contacter :
Ifis Pôle séminaires & Ateliers :

l.relmy@ifis.fr

Vous venez en Métro-RER :

Venir au Pavillon Royal : L'IFIS met en place des navettes au départ de la Porte Dauphine. Voitures de type "Espace" avec panneau "IFIS" qui vous attendent devant le Pavillon Dauphine (la station RER C "Avenue Foch" habituellement point de RV est en travaux !).

Adresse : Place Du Maréchal De Lattre De Tassigny - 75116 Paris

- Mardi 22 mars 2022 : Aller - Départ devant le Pavillon Dauphine : de 8h15 à 10h15
- Mardi 22 mars 2022: Retour - Départ du "Pavillon Royal" vers la Porte Dauphine : de 16h00 à 18h00

METHODES PEDAGOGIQUES

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis par l'IFIS sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience.

Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support powerpoint, - 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points

- des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants

- Documentation remise aux participants , sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Une journée de formation professionnelle continue proposée par la Direction Accès, Economie et Export du Leem intitulé « La régulation économique du médicament » pour analyser les impacts pour les laboratoires pharmaceutiques des dernières actualités économiques du médicament, en présence notamment pour le CEPS : du Président Philippe BOUYOUX, de Jean-Patrick SALES, Vice-Président en charge du médicament et de Stéphanie CHORT, Rapporteur Général et de Michel Rao, Directeur des projets Santé à la DGE.

Seront notamment abordés les points suivants : Les points de discussion de la politique conventionnelle ; le Bilan 2020-2022 et les objectifs 2022 du CEPS en termes de régulation économique et financière ; La croissance du marché du médicament et sa régulation.



Bulletin individuel à compléter et nous retourner à l'attention de : Laurence RELMY : E-mail : l.relmy@ifis.fr / 01.41.10.26.31.

Titre : LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT VILLE ET HÔPITAL
Date : Le Mardi 22 Mars 2022

SEMINAIRE DUAL

Le participant suivra la formation en présentiel :

Prix HT : Prix adhérent Ifis = 945 € Prix Industries de Santé = 1050 € Autres = 1350 €

Le participant suivra la formation à distance :

Prix HT : Prix adhérent Ifis = 882 € Prix Industries de Santé = 980 € Autres = 1280 €

PARTICIPANT

SUIVRA LA FORMATION EN PRÉSENTIEL SUIVRA LA FORMATION À DISTANCE

Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] e-mail :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A.: 119 213 411 92)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : Pays :

CONTACT ADMINISTRATIF

RESPONSABLE FORMATION ou PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] e-mail :

ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Convention de Formation Convocation Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCA ou autre :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : Pays :

FACTURATION

ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT ou PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : Pays :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR :

MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - ECOM22 - «N° de facture» - «Nom du participant»

Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex

ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro - Compte IFIS - 112, avenue Kléber - 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics - Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr/>.